



Déclaration commune

entre le

Land de Hesse (République fédérale d'Allemagne)

et la

Région Nouvelle-Aquitaine (République française)

Préambule

Le Land de Hesse et la région Nouvelle-Aquitaine (à la suite de la Région Aquitaine) collaborent depuis 1995 dans le cadre d'un partenariat étroit et fructueux ayant donné lieu à de nombreuses coopérations et ayant forgé des liens d'amitié solides.

À l'occasion de nos trente ans de partenariat, nous souhaitons approfondir et développer nos relations dans un domaine qui lie particulièrement nos deux régions. La Hesse et la Nouvelle-Aquitaine sont des régions viticoles de tradition. La Nouvelle-Aquitaine est réputée depuis des siècles pour l'excellence de ses vins rouges, tandis que le Riesling atteint sa plus grande expression dans le Rheingau, en Hesse. En Hesse comme en Nouvelle-Aquitaine, le vin est bien plus qu'une simple boisson. Il est le reflet de plusieurs siècles d'histoire culturelle et d'identité régionale. Il revient aux générations futures de préserver cet héritage et de le rendre tangible. La Hesse et la Nouvelle-Aquitaine sont unies par leur volonté d'excellence, tant sur le plan culturel que paysager et culinaire. Les Rieslings de Hesse et les vins rouges de Bordeaux enchantent le monde entier avec leurs couleurs rouge et blanche.

C'est la raison pour laquelle nous aspirons à unir nos compétences et à renforcer notre collaboration afin de relever ensemble les défis profonds que nous impose le changement climatique. Nous convenons donc, dans un deuxième temps, de définir de manière concertée avec nos experts les domaines de coopération et d'élaborer un programme de travail qui tienne également compte des liens de longue date entre l'université de Geisenheim et l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin.

Par ailleurs, nous souhaitons également faire évoluer les thèmes existants en mettant l'accent sur une coopération plus approfondie dans des domaines tels que la collaboration économique, la coopération dans la recherche et les sciences, l'aéronautique et l'aérospatiale, la numérisation et l'intelligence artificielle, ainsi que les projets et activités communs dans les domaines de la formation professionnelle et de l'éducation.

Nos deux régions entendent également continuer à promouvoir et à soutenir la mobilité des jeunes par des mesures appropriées, que ce soit dans l'enseignement supérieur, en matière d'éducation et de formation professionnelle ou encore par le biais de programmes d'échange. Ces projets permettent à la jeune génération de mieux comprendre l'Europe, d'acquérir des compétences et des connaissances linguistiques et de se forger une conscience interculturelle forte.

Dans le domaine de la transition écologique, la région Nouvelle-Aquitaine et le Land de Hesse souhaitent intensifier leurs échanges concernant la politique climatique locale, la mobilité durable, la gestion de l'eau, la qualité de l'air, la biodiversité et l'adaptation des villes et des zones rurales aux effets du changement climatique, mais aussi promouvoir la coopération entre les laboratoires de recherche, les entreprises et les institutions dans les domaines de l'innovation verte et des technologies propres.

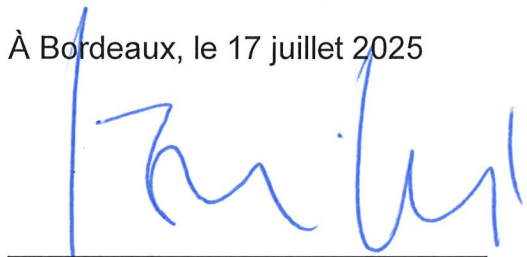
Le développement économique et les mutations industrielles sont considérés comme un autre pilier de notre partenariat. Nous allons œuvrer à renforcer les liens entre nos écosystèmes d'innovation, nos centres de compétence et de start-up, ainsi que nos chambres de commerce. La numérisation, la santé, l'agriculture durable et l'économie circulaire seront des domaines clés de notre coopération. La poursuite de notre coopération culturelle et le renforcement des coopérations entre communes sont les piliers de notre partenariat.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de nouvelles exigences différentes de celles auxquelles nous étions confrontés lors de la signature de notre accord de partenariat le 1er novembre 1995. Le changement climatique, la mondialisation et la

géoéconomie, les nouveaux foyers de crise et les guerres ont des répercussions considérables sur notre avenir et nos actions futures. Dans l'esprit du traité d'Aix-la-Chapelle, nous réaffirmons par la présente déclaration notre attachement aux valeurs démocratiques, à l'État de droit et à la participation citoyenne. Nous sommes fermement convaincus que la coopération régionale apporte une réponse concrète aux grands défis de notre temps, renforce le sentiment d'appartenance à l'Europe et contribue à façonner une Europe plus proche de ses citoyens.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons relever ces défis et trouver des solutions. Nous souhaitons ainsi aborder cette nouvelle ère, forts d'un partenariat renouvelé et approfondi. Celui-ci se doit de s'appuyer sur les accords existants, de définir les thèmes futurs et de servir de base aux programmes de travail à venir. L'année anniversaire 2025 offre une occasion idéale pour concrétiser cette ambition.

À Bordeaux, le 17 juillet 2025



Boris Rhein
Ministre-Président du Land de Hesse



Alain Rousset
Président du Conseil Régional
de Nouvelle-Aquitaine